

Commune de Mozé-sur-Louet (Maine-et-Loire)
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
concernant l'enquête publique sur le projet
de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité n°1
du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2026-77 en date du 11/05/2026, le maire de Mozé sur Louet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

1) Dossier de déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont l'objet porte sur une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) située au lieu-dit « La Boirie » ;

À l'issue de l'enquête publique et au vu de ses résultats, le conseil municipal pourra approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Monsieur Gérard DUHESME a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Raymond LEFEVRE en qualité de suppléant par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie pendant 30 jours du 05/06/2026 à 09h00 au 06/07/2026 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute information relative au dossier peut être demandée auprès de la mairie de Mozé-sur-Louet.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mozesurlouet.fr/>

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

- **vendredi 05 Juin de 09h00 à 12h00**
- **vendredi 26 Juin de 13h30 à 16h30**
- **lundi 06 Juillet de 09h00 à 12h00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Mozé sur Louet, 7 rue du 22 Juillet 1793, 49610 MOZÉ SUR LOUET ou par courrier électronique à : mairie@mozesurlouet.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune pendant un délai de 1 an.

Le Maire,
Michel CESBRON